

Affaire suivie par :

Préfecture : secrétaire générale
Madame Virginie KLES
Téléphone : 0590 99 38 01
Mel : virginie.kles@guadeloupe.pref.gouv.fr

DRFIP : conseil aux décideurs publics
Monsieur Gabriel SENAUX
Téléphone : 0590 99 14 03
Mel : gabriel.senaux@dgifp.finances.gouv.fr

Basse-Terre, le 18 février 2019

à Monsieur le président de la communauté d'agglomération
du Grand Sud Caraïbe

Monsieur le président,

Nous vous félicitons pour votre élection et espérons pouvoir tisser avec vous, votre équipe et l'ensemble du conseil communautaire une relation constructive fondée sur la responsabilité dans un climat de confiance partagée.

Vous avez été vice-président de la communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe (CAGSC) pendant 5 ans et n'ignorez rien de sa situation catastrophique dont vous vous devez d'assumer la responsabilité.

Les courriers d'alerte transmis à la CAGSC respectivement les 7 août, 10 septembre, 10 octobre et 23 novembre 2018, dont nous ne doutons pas que vous avez eu connaissance (copie en annexe), sont clairs et ne laissent aucune place à l'interprétation.

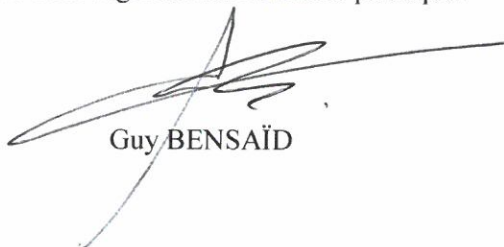
À ce jour, le montant cumulé des dettes est évalué à 75 millions d'euros.

Vous savez également que les négligences graves et répétées de l'ancienne présidente, dont vous ne pouvez pas fuir une co-responsabilité active ou passive, peut se traduire par l'ouverture de la procédure prévue à l'article L. 2122-16 du code général des collectivités territoriales (CGCT), par renvoi de l'article L. 5211-2 du même code.

Nous estimons que seul un changement radical et immédiat avec les pratiques passées s'inscrivant résolument sur la voie du redressement, de la transparence et de la sincérité peut permettre de revenir à l'équilibre souhaité par l'ensemble des partenaires de la communauté d'agglomération.

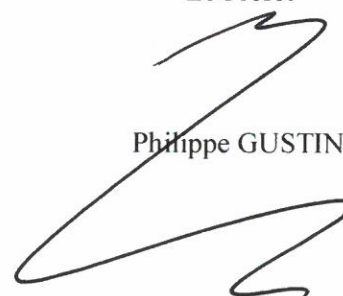
Dans cet esprit, nous souhaitons pouvoir vous rencontrer rapidement pour aborder les sujets prioritaires, dont les conséquences dépassent largement le devenir du seul ressort territorial de la communauté d'agglomération.

Le Directeur régional des Finances publiques



Guy Bensaïd

Le Préfet



Philippe GUSTIN

Copie à :

- Monsieur le Ministre de l'économie et des finances
- Monsieur le Ministre de l'action et des comptes publics
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
- Madame la Ministre des outre-mer
- Monsieur le Ministre auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé des collectivités territoriales
- Monsieur le Président de la Chambre régionale des comptes Antilles-Guyane